

## COMPTE-RENDU

### **Conseil de quartier Chartrons Grand-Parc Jardin Public**

Mercredi 11 mai 2022, à la halle des Chartrons



Etaient présents :

- Environ 230 habitants et habitantes
  - Bernard Blanc, Maire-adjoint du quartier Chartrons, Grand Parc, Jardin Public
  - Pierre Hurmic, Maire de la ville de Bordeaux
  - Mathieu Hazouard, Adjoint au maire chargé des sports et des relations avec les associations et clubs sportifs
  - Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué à l'économie circulaire, zéro déchet, propreté et monnaie locale
  - Camille Choplin, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective
  - Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué auprès de Didier Jeanjean pour la voirie, la propreté, la mobilité et l'accessibilité
- 
- Pascal Jarry, Directeur de la mission démocratie permanente
  - Patrice Manon, Technicien chargé des systèmes connectés et gestion patrimoniale réseaux

- Justine Morel, Responsable de centre à la direction du développement et de l'aménagement au Pôle Territorial Bordeaux
- Myriam Lemoine, Agent d'accueil à la direction police municipale et tranquillité publique

## 1- Présentation de la politique sportive municipale et des équipements sportifs des Chartrons

**Politique sportive municipale : feuille de route**

**Mettre plus de sport**  
dans la vie des Bordelais et des Bordelaises et dans les pratiques sportives pour tous.

Une feuille de route issue d'une large concertation menée auprès du mouvement sportif et du grand public.

**Axe 02**

5 axes forts de développement, déclinés en 29 ambitions

- Axe 1: Mettre en place un nouveau modèle de coopération et de gouvernance sportive locale
- Axe 2: Démocratiser la pratique des activités physiques et sportives dans toutes ses dimensions
- Axe 3: Développer les équipements sportifs et engager la rénovation du patrimoine existant; favoriser le développement harmonieux des sites de pratiques urbaines
- Axe 4: Placer les animations et l'éducation sportives au cœur du projet territorial
- Axe 5: Rayonner à travers les grands événements sportifs internationaux et le sport professionnel et de haut-niveau

**Politique sportive municipale : feuille de route**

**Axe 03**

5 axes forts de développement, déclinés en 29 ambitions

**Equipements sportifs aux Chartrons : Skatepark**

Inauguré en 2006, le skatepark accusait un état de vétusté avancé et n'était plus adapté à l'évolution des pratiques de glisse urbaine.

Le projet de rénovation a été conçu avec les enjeux suivants :

- ✓ Restaurer le périmètre UNESCO dans lequel il est situé (architecture, perspectives paysagères...).
- ✓ Répondre aux besoins sportifs des pratiquants de glisse urbaine (concertation menée avec les associations sportives).

Le nouvel équipement sera :

- ✓ Dédié à la pratique « street », avec un bowl
- ✓ Le lieu de Centre de Préparation aux Jeux de Paris 2024
- ✓ Intégré à l'identité architecturale des quais
- ✓ Arboré (plantation de 4 arbres sur le site).

Cout du projet : 68 100 € TTC pour la démolition / 579 640 € TTC pour la reconstruction.  
Financement: Mairie de Bordeaux 747 800 € / Agence Nationale du Sport 200 000 €.

**Equipements sportifs aux Chartrons : espace sportif du GPIII**

Premier équipement sportif réalisé suivant les grands principes de la feuille de route de la nouvelle mandature.

Axe 2 : démontrer la pratique des activités physiques et sportives dans toutes ses dimensions

- ambition 3: accompagnement du développement du sport au féminin – pratique athlétique, terrain de grand jeu, entraînement, entraîneur, entraîneuse, école de foot
- ambition 5: utilisation du sport comme vecteur d'intégration, notamment par priorisation des interventions dans les quartiers prioritaires - quartier Grand Parc

Axe 3 : Développer les équipements sportifs et engager la rénovation du patrimoine existant : favoriser le développement harmonieux des sites de pratiques urbaines

Ambition 10: accroître l'emprise de la ville dans la gestion durable du patrimoine sportif et la recherche préventive de désimplémentation des sites lors des rénovations - 23%

Ambition 12: mise en place de terrains de grand jeu dans une logique de neutralité carbone - terrains synthétiques sur socle

**Equipements sportifs aux Chartrons : espace sportif du GPIII**

Travaux prévus :

- Réalisation du contournement "carrelages/étiachéité" avec réhabilitation des plages, douches, sanitaires et une partie des vestiaires.
- Amélioration des performances énergétiques (panneaux photovoltaïques, isolation, réparation d'une partie des baies vitrées).
- Améliorations fonctionnelles (création zone chaussage/déchaussage, réfection gradins).

Durée prévisionnelle des travaux :  
Début des travaux fin 2022 / réouverture prévue pour l'été 2023.

Cout de l'opération : 5 500 000 € TTC (Financement Mairie de Bordeaux).

**Equipements sportifs aux Chartrons : piscine du Grand Parc**

Travaux prévus :

- Réalisation du contournement "carrelages/étiachéité" avec réhabilitation des plages, douches, sanitaires et une partie des vestiaires.
- Amélioration des performances énergétiques (panneaux photovoltaïques, isolation, réparation d'une partie des baies vitrées).
- Améliorations fonctionnelles (création zone chaussage/déchaussage, réfection gradins).

**Equipements sportifs aux Chartrons: les gymnases GPI, GPII, GPIII**

Construits dans les années 1960 – 1970, comme l'ensemble du quartier du Grand Parc, les gymnases n'ont jamais changé de destination et n'ont connu que quelques travaux d'entretien.

**Objectifs des travaux : optimisation de l'exploitation des établissements**

- Mise en conformité accessibilité PMR.
- Traitement de la vétusté des établissements.
- Satisfaction des besoins des usagers.
- Traitement de la performance énergétique.
- Construction d'un local à poubelles.
- Réalisation d'une entrée propre au gymnase, réalisation de vestiaires agents/arbitres.
- Réalisation d'un 4<sup>ème</sup> vestiaire pour permettre un meilleur usage des établissements.

**Budgets :**  
Hors Ad/AP : 2,5M€  
Ad/AP : 3,5M€

**Planings :**  
GP2 : fin 2022-2023  
GP1 : fin 2023-2024  
GP3 : fin 2024-2025

## **Synthèses des échanges entre les élus et la salle :**

**Les équipements sportifs en libre accès à Bordeaux Lac seront-ils rénovés ?** Un travail sur la rénovation des terrains de tennis et de football est en cours et sera financé par les fonds du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Le besoin d'avoir un abri pour les parents est également pris en compte.

**L'association MC2A souligne l'importance de valoriser la pratique locale de la boxe à travers la réalisation d'une fresque à l'effigie de Mohammed Ali.** La boxe fait partie de la culture sportive locale. La fresque Mohammed Ali mettra en valeur cette pratique puisqu'elle sera visible de nombreux immeubles du Grand Parc.

**Quelles sont les démarches en cours pour renommer les gymnases ? Serait-il possible de visibiliser les femmes qui ont marqué le sport ?** Un travail est engagé avec différents acteurs publics et associatifs. Les habitants et habitantes peuvent donner leurs suggestions pour rappeler la mémoire des sportifs et sportives oublié.es.

**Nous observons une augmentation du nombre de piscines privées dans le quartier, ce qui va à l'encontre des tendances actuelles sur les économies d'eau, la Ville compte-t-elle se positionner ?** Le PLU (Plan local d'urbanisme) constitue l'outil principal de la Ville pour agir sur la prolifération des piscines privées. Il est observé que ces piscines génèrent parfois des nuisances sonores et des conflits de voisinages.

Concernant le PLU, il oblige à conserver 50 % de pleine terre autour de la maison.

Le prochain PLU ajoutera des contraintes pour construire une piscine privée via :

- L'obligation de converser 75 % de pleine terre.
- La protection des arbres.

Par ailleurs, la Métropole va gérer l'eau en régie, partant du principe que l'eau est un bien public. Ce qui permet une maîtrise du prix. Les premiers litres seront bon marché, mais dès qu'on dépasse la consommation habituelle d'un ménage, le prix de l'eau augmentera plus fortement. Ce qui constitue un outil dissuasif supplémentaire.

**La rénovation du centre d'animation du Grand Parc est-elle toujours prévue ?** Oui, la municipalité s'est engagée à travailler sur la rénovation du centre d'animation de "L'escargot". Le calendrier n'est pas encore fixé aujourd'hui car il existe des contraintes budgétaires à prendre en compte.

**On voit réapparaître des jeunes qui jouent à la pétanque. Avant, ça se faisait place Paul Doumer et maintenant il y a des fontaines qui ne fonctionnent pas. Serait-il possible d'installer de nouveau un terrain de pétanque au même endroit ?** La proposition est notée, une étude de faisabilité sera réalisée. Il sera nécessaire de travailler ce projet avec les acteurs de la place.

**Les revêtements des sols dans les parcs ne sont pas tous adaptés à la pratique de la course à pied, allez-vous agir là-dessus ?** La mairie n'a pas eu beaucoup de retour dans ce sens. Il est vrai que le sol gravilloneux du Jardin Public a été refait et qu'il est sûrement un peu plus dur donc moins confortable. La mairie était dans l'obligation de rendre le parc accessible aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la 3ème phase de rénovation du parc du Grand Parc, il est prévu l'installation d'un chemin de course de 3 km.

**Concernant le skate-park : est-ce qu'il va être plus grand ? Est-ce qu'il y aura un espace spectateur ? On observe une cohabitation difficile sur les quais entre les cyclistes, piétons et spectateurs, qu'en**

**pensez-vous ?** Le skate-park aura la même emprise. Il est prévu de pouvoir installer des tribunes de manière occasionnelle, pendant les compétitions par exemple.

**Le terrain de foot GP1 devait être refait, mais ce n'est pas encore le cas. Pourtant il y a un besoin, beaucoup de jeunes viennent y jouer le soir, qu'avez-vous prévu de faire ?** Les rénovations de l'extérieur du GP3 et l'intérieur des 3 gymnases ont été fléchées comme étant des priorités. Le plan d'investissement est chargé, c'est pourquoi aujourd'hui il n'est pas prévu de travailler sur l'extérieur du GP1.

## 2- Présentation de la piétonnisation des Chartrons et piste d'aménagement pour la place du marché des Chartrons



### Extension du secteur borné : objectif



- Limiter la circulation automobile et notamment les flux de transit.
- Favoriser les modes de déplacement doux (piétons, vélo, ...) et généraliser le principe de la zone de rencontre où le piéton est prioritaire sur la voiture et peut se déplacer sur la chaussée (de nombreuses rues du secteur n'ont quasiment pas de trottoirs).
- Apaiser le quartier.

18



### Extension du secteur borné : principes de fonctionnement

#### Résidents et résidentes :

- Accès réservé résidents (un véhicule par foyer).
- Si garage / autant d'accès supplémentaires que de places de garage.
- Les 2 roues motorisés des résidents sont autorisés, mais les scooters en libre-service seront programmés pour ne pas entrer dans la zone.

#### Commerçants et commerçantes :

- Accès livreurs et professionnels entre 7h et 11h.
- Stationnement possible pour les professionnels le reste de la journée si abonnement.
- Certains livreurs (UPS, La poste, Médicaments, ...) bénéficient d'un droit d'accès permanent.

Le coût du stationnement à l'intérieur du périmètre est inchangé.

19



### Calendrier : prochaines étapes

- Juin et 1<sup>er</sup> quinzaine de juillet : installation 7 premières bornes (hors secteur place du marché).
- Septembre : installation 3 bornes restantes rues Rode et Sicard (la pose d'une borne nécessite 1 semaine de fermeture de voie en journée).
- **Septembre / Octobre : réunion publique sur modalités d'accès au secteur borné.**
- 1<sup>er</sup> novembre : mise en service des bornes.

20

### Synthèse des échanges entre les élus.es et la salle :

**En ville, la vitesse des voitures est dangereuse pour les piétons, que comptez-vous faire pour limiter cette dernière ? De plus il n'y a pas d'indication des limitations, comment l'expliquez-vous ?** La mairie a fait passer la limitation à 30 km/h dans toute la ville, à l'exception de certains grands axes qui sont à 50 km/h. Des panneaux indiquent à l'entrée de la ville ces limitations. Quand il n'y a pas de panneau cela signifie que la vitesse est limitée à 30 km/h. Il faut un certain temps pour que les personnes se familiarisent. L'objectif étant de : diminuer la circulation, encourager l'utilisation de transports doux, baisser l'accidentologie. A Bordeaux, il est trop tôt pour avoir ce retour d'expérience. Les résultats seront partagés avec tous et toutes dès qu'ils seront produits.

**Pourriez-vous préciser vos propos sur l'accès au stationnement ? Est-ce que les places de stationnement seront réservés aux commerçant.es ?** Les habitants et habitantes du quartier pourront stationner en bas de chez eux. Le passage en secteur borné ne changera pas les modalités de stationnement. C'est le même fonctionnement que dans le centre-ville.

**Pourriez-vous apporter des précisions sur l'encadrement de l'utilisation des trottinettes électriques et des vélos électriques ?** Nous souhaitons apaiser ce secteur et c'est pourquoi dans le nouvel appel

à manifestation d'intérêt nous demandons aux entreprises de limiter la vitesse des trottinettes sur certains secteurs. La vitesse sera automatiquement coupée pour les scooters électriques et limité à la limitation en vigueur pour les vélos et trottinettes électriques.

**La rue Barreyre étroite à certain endroit est dangereuse car les voitures circulent vite ou prennent le sens interdit. Nous avons émis plusieurs idées, bacs à fleurs, ralentisseurs... Que comptez-vous faire ?** Vous avez raison les voitures roulent beaucoup trop vite, nous avons un projet de végétalisation avec l'installation de jardinières. Ce projet est mené en concertation avec les habitants. Nous souhaitons également planter des arbres en pleine terre pour végétaliser et casser la vitesse.

**L'association Village Vandebrande, demande depuis longtemps la piétonnisation de notre rue. Nous avons commencé par agir sur nos pratiques et aujourd'hui nous ne garons plus nos voitures dans la rue. On adhère au programme de M. Hurmic puisqu'il semble correspondre à nos attentes. Depuis le début du mandant nous l'avons interpellé plusieurs fois, sans réponse. Lors de l'inauguration du projet SARAH, nous avons essayé d'avoir un rendez-vous, sans réponse. Serait-il possible d'avoir une rencontre avec le maire ? Nous sommes inquiets car il y a un gros projet à côté de chez nous et toujours pas de piétonnisation envisagée.** La municipalité n'est pas opposée à la piétonnisation de la rue mais on ne peut pas la privatiser non plus. M. le maire propose qu'une réunion de travail soit organisée avec l'élu à la ville apaisée M. Jeanjean pour réfléchir aux possibilités sur la piétonisation.

**Le développement de la clinique de Bordeaux Nord sature les places de stationnement aux alentours, que comptez-vous faire ? De plus, il y a beaucoup de rodéos en motos au Grand Parc, comment gérez-vous ce problème ?** Le Maire de Quartier propose de voir la personne pour y répondre par ailleurs.

### **3- Présentation des pistes d'aménagement pour la place du marché des Chartrons**



## Réaménagement de la place du marché des Chartrons

#### **Programme d'aménagement :**

- **Végétaliser la place** : ombrage, rafraîchissement de l'espace public, diversité des essences à planter, continuité corridor écologique.
  - **Apaiser et améliorer les modes doux**, au regard du plan de circulation : piétons et cyclistes.

23



## Réaménagement de la place du marché des Chartrons

#### **Estat actuel de la place :**



## Réaménagement de la place du marché des Chartrons : les objectifs

#### **Préalables d'études :**

- **Concertation** avec les habitants, usagers, commerçants à mener les prochains mois.
  - **Travaux préalables sur les réseaux** à caler.
  - Validation nécessaire de l'**Architecte des Bâtiments de France** (secteur patrimonial).
  - Travail avec le **Service Défense Incendie Secours (SDIS, pompiers)** pour la desserte de l'ensemble des bâtiments (évitement, mise en station des camions échelle).
  - Travail avec les **services de collecte des déchets** (point de collecte, circuit des bennes, bornes à verre à enterrer si possible, etc.).
  - **Préalables techniques** à lever : état des chaussées à analyser, type de matériaux pour l'aménagement, position exacte des réseaux actuels, etc.

24



## Réaménagement de la place du marché des Chartrons

#### **Plusieurs pistes de réflexion :**

Par rapport à des fermetures de voies et au plan de circulation.

*Exemple :*  
*Rattacher la place côté cours Portal.*





### Réaménagement de la place du marché des Chartrons

Pistes de réflexion :

Exemple : rattacher la place côté Notre Dame.



### Réaménagement de la place du marché des Chartrons

Pistes de réflexion :

Exemple : fermer la section de Rode entre la place et le cours Portal.



### Réaménagement de la place du marché des Chartrons : calendrier

- 11 mai : information du lancement des réflexions sur l'avenir de la place.
- Juin / septembre : concertation future programmation de la place (commerçants, habitants et association du quartier).
- Printemps et automne 2022 : travaux ENEDIS remplacement de câbles anciens (rues Rode, Ste Thérèse et barreau entre Rode et Sicard).
- Janvier 2023 : travaux REGAZ de renouvellement des branchements (8 semaines en chantier mobile).
- Objectif travaux de requalification de la place : hiver 2023/2024.

29

### Synthèses des échanges entre les élus.es et la salle :

**Nous comprenons qu'il y a une concertation en cours pour la place du marché, qu'avez-vous prévu pour la rue Notre Dame ? Allez-vous supprimer des places de stationnement ? Serait-il possible de faciliter l'accès au parking de la Cité mondiale car aujourd'hui c'est 65 € pour un résident, 110 pour un commerçant ? Nous souhaitons entendre tout le monde lors des concertations à venir, qui traiteront entre autres du stationnement.**

**Nous antiquaires du village Notre Dame sommes surpris par l'organisation. Nous n'avons pas été sollicités par rapport au projet de piétonnisation alors que notre métier comprend beaucoup de manutention. Nous effectuons le déplacement de meubles anciens, miroirs cela prend plusieurs heures, parfois plusieurs jours. Comment allons-nous faire si nous ne pouvons pas nous garer toute la journée ? Les antiquaires sont l'âme du quartier. Pourriez-vous nous intégrer dans les discussions ?** Nous avons rencontré les restaurateurs mais cela ne concernait pas la piétonnisation, il s'agissait d'un dialogue autour des terrasses sur le parvis de la halle des Chartrons. On arrivera à trouver au cas par cas des solutions assez facilement, on ne veut pas vous empêcher de travailler. Les brocanteurs et antiquaires seront bien sûrs concertés. La phase de concertation n'a pas démarré. Les antiquaires sont emblématiques, c'est évident qu'ils ont toute leur place dans la concertation. Par rapport aux besoins spécifiques on peut comprendre vos contraintes.

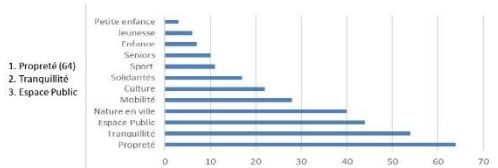
**Pensez-vous étendre la piétonnisation après le cours de la Martinique / rue Barreyre ?** C'est une dynamique en cours, si vous souhaitez aller plus loin on pourra y réfléchir, c'est notre volonté. Sur ce sujet on travaille sur tous les quartiers de Bordeaux.

**Les bus roulent excessivement vite, cours de la Martinique, que comptez-vous faire ?** Sur le cours de la Martinique la règle c'est 30 km/h.

## 4- Présentation du Plan Propreté de la ville de Bordeaux



A la question : « Quels sujets prioritaires souhaiteriez-vous mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier ? » vous avez été 131 à répondre et nous vous en remercions.



### L'action du service propreté

- Mobilisation des équipes pour la gestion des dépôts au pied des bornes, les poches au sol, les dépôts sauvages, les encombrants, les corbeilles de rue, etc. : compétence de propreté, compétence communale.
- Encombrants : collecte 3 fois par semaine (mardi, jeudi, samedi).
- En 2021, 11 200 encombrants soit 198 tonnes ont été collectés sur le quartier. Le poids moyen d'un encombrant est en moyenne de 18 Kg.
- La collecte des déchets hors bacs, activité à part entière, 192.000 kg ramassés (+ 28% depuis 2018).



### L'action du service propreté



- Mise en place du plan propreté = augmentation significative des tonnages.
- Les équipes assurent le vidage des corbeilles, la collecte des ordures ménagères hors bacs, le balayage manuel des rues et le désherbage selon une fréquence adaptée à la densité des différents secteurs.



### L'action du service incivilités déchets



En 2022, jusqu'au 30 avril, sur le quartier Chartrons / Grand-Parc / Jardin public :

- 31 facturations d'enlèvement d'office pour des bacs non rentrés.
- 1 facturation pour affichage sauvage.
- 181 dépôts sauvages contrôlés et ramassés.
- 9 lieux d'affichages sauvages constatés et nettoyés.
- 3 voies ayant fait l'objet de sensibilisation sur les bacs non rentrés.
- Participation à 1 opération 48 heures chrono.
- 5 actions de "contrôles bacs".



### Un service à votre écoute :



- Allô mairie proximité, le 05 56 10 33 33, un téléphone à noter.
- Numéro unique de la mairie de Bordeaux pour toutes les questions relatives à la propreté, la voirie, l'hygiène, l'éclairage, le ramassage des encombrants et des déchets verts, le signalement des graffitis, les centres de tri, etc.



### Propreté : la réglementation tous concernés



- Rentrer ses bacs en dehors des horaires autorisés.
- Nettoyer son trottoir au droit de son habitation.
- Ne pas jeter des ordures à même le sol mais les mettre dans les bacs (règlement sanitaire départemental, règlement de collecte de Bx Métropole, Code de l'environnement, etc.).
- Prendre rendez-vous avec « Allo proximité » avant de sortir un encombrant sur le trottoir.
- Ne pas stationner, même de nuit, sur les amores de rues, ce qui empêche le camion poubelle de collecter les bacs (très fréquent dans certaines rues des Chartrons).



En complément du diaporama, M. Thony a présenté le plan propreté de la ville qui s'articule autour de 3 axes :

- 1- Zéro déchet : Agir en amont pour éviter les déchets.
- 2- Innovation : Informer, sensibiliser de manière innovante.
- 3- Transversalité : dynamique transversale entre les services propreté, du commerce, de la police... avec une mobilisation de tous les acteurs de ville.

### Synthèses des échanges entre les élus et la salle :

**Plan très théorique, il faut aussi prendre en compte l'évolution du quartier avec la multiplication des bars et restaurants, qui génèrent des nuisances (bouteilles cassées, poubelles qui restent toute la journée, présence des rats), avez-vous prévu des adaptations spécifiques au quartier ?** Effectivement c'est une présentation générale qui se déclinera par quartier en fonction de la typologie urbaine. Les solutions ne sont pas les mêmes et les outils seront en adéquation avec les besoins. Pour agir sur les rats, la solution la plus efficace c'est la mise en place de la collecte spécifique des biodéchets (mise en place l'année prochaine). Dès qu'on supprime les aliments des poubelles, on agit sur la prolifération des rats.

**Nous observons que certains dépôts sauvages restent longtemps, il faudrait pouvoir mener des interventions durables, permanentes et rapides pour éviter que les choses durent, qu'avez-vous prévu ?** Il n'est pas possible d'avoir des agents qui circulent pour la gestion des dépôts sauvages. Le plus efficace c'est le signalement par l'application “allo proximité”. L'intervention des services se fait sur signalement.

**La campagne électorale précédente a laissé des traces d'affichages sauvages, est-ce qu'il y a eu une action en ce sens ?** Les services ont été réactifs et nous avons facturé les candidats dès qu'il était question d'affichage sauvage. Il y a des règles communes qui encadrent l'affichage électoral, la démocratie est la même pour tout le monde.

**Est-ce qu'il y a des actions dans le périscolaire, des actions éducatives sur la thématique de la propreté ?** Toutes les actions éducatives et périscolaires sont menées par les établissements, professeurs ou associations et il y a aujourd'hui beaucoup de choses qui se font sur le sujet.

**Serait-il possible de mettre en place des lombricomposteurs gratuits pour les commerçants et habitants ?** La question se pose effectivement. Nous avons décidé de mettre en place une politique déchets spécifiques pour les professionnels et commerçants pour agir plus efficacement, ce qui n'était pas le cas avant.

**Serait-il possible d'organiser des conseils de quartier distincts Grand Parc et Chartrons, est-ce possible ?** Effectivement nous souhaitons mener plus d'actions de proximité, c'est pourquoi nous réfléchissons à l'organisation de conseils de proximité que nous réunirons 1 ou 2 fois par an.

**Qui maîtrise le tri sélectif ? Qui fait attention à ce que les rues soient propres ? Chacun doit faire un effort pour ne pas salir les rues.** Le service propreté n'a pas pour rôle de passer derrière les habitant.es, ce service doit traiter les salissures qui viennent « naturellement », à cause de la pluie, des pollutions, les feuilles des arbres.

**Depuis 6 ans, j'observe qu'il y a beaucoup de dépôts sauvages, notamment rue André Bac (4 points de déchets sauvages quotidiens). J'ai signalé qu'il y avait un bac enterré en panne (il est plein depuis aout) mais apparemment on ne peut pas résoudre ce problème parce que c'est considéré comme privé, dans une résidence – donc la responsabilité serait à la résidence.** C'est piloté par la mairie de quartier, sur cette question très précise je n'aurais pas la réponse.

## 5- Actualité du quartier



### Le budget participatif : 5 grandes étapes



#1 Elaboration et dépôt de projet – 5 mai au 10 juillet

#2 Analyse et accompagnement des projets – de septembre à novembre

#3 Choix des projets - décembre à janvier 2023

#4 Résultats - février

#5 Réalisations - à partir de mars

## **Réponses apportées à postériori du conseil de quartier**

**Il est important de pouvoir valoriser le patrimoine et la halle des Chartrons. Ces 24 arcades sont totalement occultées, alors qu'elles devraient permettre la réflexion du soleil et une perspective à mettre en valeur. Les questions à se poser si vous faites une rénovation : faut-il supprimer les menuiseries ? Est-ce que cela pourrait être un espace public couvert et libre d'accès ? Ma proposition : ouvrir les rideaux quand on n'utilise pas la place.**

Cela n'est pas à l'ordre du jour car l'utilisation actuelle de la salle nécessite qu'elle soit fermée (présence de mobilier, dispositif d'éclairage, ...).

**Vous allez mettre en place les bornes en juin, les actionner en novembre, est-ce que vous allez faire des travaux rue Notre Dame ? Quand est-ce qu'on pourra avoir des réponses sur nos demandes de terrasses rue Notre Dame ?**

A priori, il n'y a pas de travaux prévus rue Notre Dame mais des petits aménagements pour améliorer, par exemple, le stationnement des vélos. Concernant les terrasses, les dossiers sont examinés dans une commission ad'hoc qui prendra en compte les remarques émises lors de la concertation des riverains.

**30 verbalisations pour des poubelles, c'est très peu. Sur le cours de la Martinique, rue du couvent on ne peut pas circuler car les poubelles sont sur les trottoirs toute la journée.**

Très peu car la collectivité ne dispose pas, à ce jour, d'outils de prévention et sanction dignes d'une ville comme Bordeaux. Le futur plan propreté doit permettre nous doter de ces outils manquants, dont une police des déchets.

**Est-ce qu'on peut à moyen ou long terme individualiser les poubelles, avoir un tarif au poids ?**

Le tarif au poids, appelé tarification incitative, est envisagé par Bordeaux Métropole, mais seulement dans un second temps. En effet, il est indispensable de passer par une première étape de sensibilisation de la population et de développement d'alternatives (recycleries, commerces zéro déchet, etc.) ... Sans cela, il y a peu de chances que la tarification incitative soit respectée (« pour ne pas payer, je mets ma poche dans la poubelle du voisin »), avec au-delà un risque que le coût soit porté en premier par les plus modestes (les emballages jetables sont majoritaires dans les produits moins chers).